

## Règlement du concours de Betta splendens

- I] Le concours est ouvert à tous les éleveurs de Betta splendens.
- II] Le nombre de poissons présentés est limité à 20 par éleveur.
- III] Aucun poisson expédié par la poste ne sera accepté.
- IV] Les poissons présentés doivent avoir été élevé par l'éleveur qui les présente.
- V] L'inscription des poissons doit se faire avant le 15 juin 2008.
- VI] D'autres poissons pourront être inscrits le jour du concours suivant le nombre de bac resté vide.
- VII] Les poissons participants au concours doivent être installés dans les bacs d'exposition au plus tard le samedi 28 juin 2008 à 9h30.
- VIII] L'utilisation de produits colorant l'eau est interdite.
- IX] Les catégories de formes et couleurs seront déterminées par les juges.
- X] Les standards de jugements sont ceux de l'IBC.
- XI] Les poissons ne pourront être retirés qu'à partir du 28 juin 2008 à 19h. Exception faite pour les poissons participant à la vente au plus offrant.
- XII] 10% du prix de la vente au plus offrant sera attribué à l'AFBS.
- XIII] Les organisateurs déclinent toute responsabilité en ce qui concerne l'eau disponible sur place, il est vivement conseillé au éleveur d'apporter leur propre eau.

## Règlement du concours photographique

- I] Le concours est ouvert à tous.
- II] Le thème du concours est « Betta splendens et son nid de bulle ».
- III] Le nombre de photographies présentées est limité à 5.
- IV] Les photographies doivent être envoyées avant le 15 juin 2008 par mail à l'adresse suivante : [auguste.frederic@free.fr](mailto:auguste.frederic@free.fr) au format jpeg.
- V] Nous nous réservons le droit de refuser les photographies trop petites ou de trop mauvaises qualités.
- VI] Les photographies seront imprimées sur papier photo brillant au format 20x30 (1).
- VII] Une participation financière de 2€ par photographie vous est demandée pour l'impression des photographies qui vous seront remises après le concours.
- VIII] Les juges sont désignés par l'association AFBS.

(1) Merci de prendre en compte le format d'impression pour vos photographies.

Le Hmong Betta Club et  
l'Association Francilienne  
pour le Betta Splendens  
présentent



# « DOMONT 2008 »

## CONCOURS DE BETTA SPLENDENS

(Plus connus sous le nom de Combattant)

Les 27 et 29 juin 2008

Paroisse de Domont  
Salle Marcel Callo  
44 rue Aristide Briand  
95330 Domont

Le Hmong Betta Club et l'Association Francilienne pour le Betta splendens organisent un concours de Betta splendens à Domont les 27 et 29 juin 2008. Que vous soyez éleveur ou simple amateur de ce poisson vous êtes tous invités. Nous vous proposons également un concours photographique ayant pour thème le « Betta splendens et son nid de bulle ». Ce concours est l'occasion pour tous de faire connaissance et de partager notre passion commune pour le Betta splendens.

Ne manquez pas l'événement !

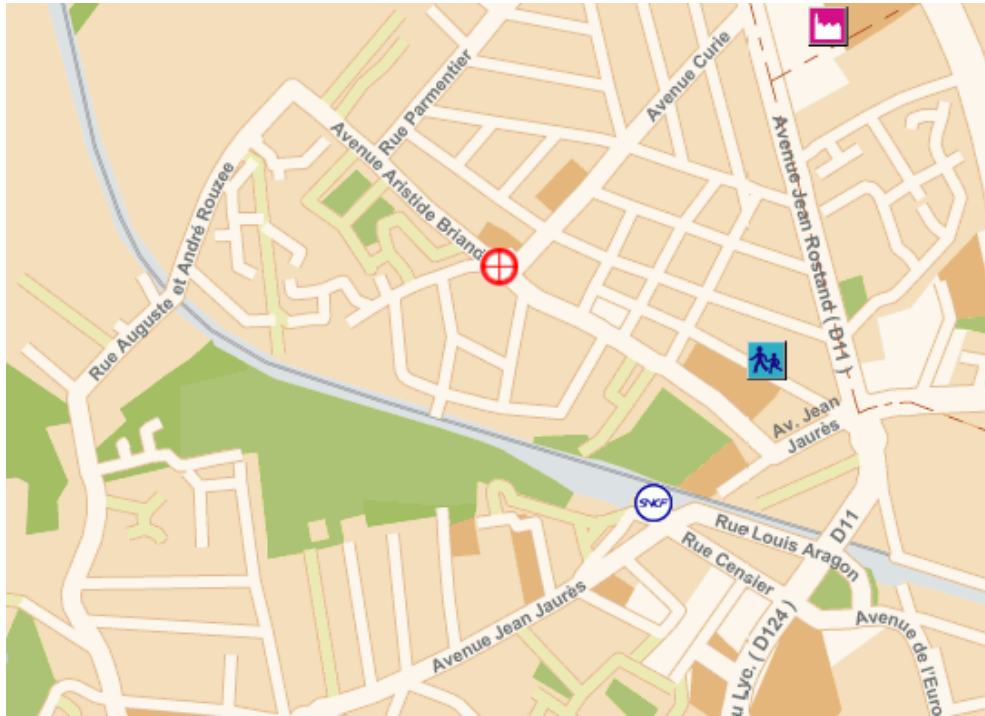
### Renseignement :

Auguste Frédéric  
10 rue des deux avenues  
75013 Paris  
Tel : 06.29.86.85.44  
[auguste.frederic@free.fr](mailto:auguste.frederic@free.fr)  
<http://afbscontact.free.fr/>

## Comment venir à Domont et où dormir

### SNCF :

Ligne SNCF Paris Gare du Nord / Persan-Beaumont - Luzarches



(Carte tirée du site de la ratp)

### **Chambres D'hôtes Val D'oise - Paris - Domaine Des Aquarelles:**

Tel.: +33 (0) 1 39 35 85 16

Portable: +33 (0)6 61 74 85 16

Site web: <http://www.domaine-des-aquarelles.com/>

### **Best hotel:**

Tel. : 01.34.69.88.48

Site web: [http://www.besthotel.fr/Paris\\_nord/](http://www.besthotel.fr/Paris_nord/)

### **Gite Piscop:**

Tel. : 01.34.19.55.32

Liens de l'annonce : <http://www.1000gites.com/detailadv.php?idirect=5350>

# Programme du concours

Vendredi 27 juin:

- 19h00 : Accueil des participants et acclimatation des poissons
- 20h30 : Repas (Pizza)

Samedi 28 juin:

- 08h00 : Accueil des derniers participants et acclimatation des poissons
- 09h30 : Clôture des admissions - Début du jugement - Exposé
- 12h30 : Repas (Barbecue)
- 14h00 : Ouverture au public
- 14h15 : Début de la bourse
- 17h00 : Remise des prix
- 18h00 : Vente au plus offrant
- 20h00 : Repas (Restaurant - l'AFBS ne prend pas en charge le repas)

Dimanche 29 juin:

Journée réservée aux membres de l'AFBS et aux apprentis juge IBC.

- 08h00 : Cours d'apprenti juge dirigé par Claire
- 11h00 : Réunion AFBS
- 13h00 : Repas et Rangement de la salle

## Règlement du concours de Betta splendens

- I] Le concours est ouvert à tous les éleveurs de Betta splendens.  
II] Le nombre de poissons présentés est limité à 20 par éleveur.  
III] Aucun poisson expédié par la poste ne sera accepté.  
IV] Les poissons présentés doivent avoir été élevé par l'éleveur qui les présente.  
V] L'inscription des poissons doit se faire avant le 15 juin 2008.  
VI] D'autres poissons pourront être inscrits le jour du concours suivant le nombre de bac resté vide.  
VII] Les poissons participants au concours doivent être installés dans les bacs d'exposition au plus tard le samedi 28 juin 2008 à 9h30.  
VIII] L'utilisation de produits colorant l'eau est interdite.  
IX] Les catégories de formes et couleurs seront déterminées par les juges.  
X] Les standards de jugements sont ceux de l'IBC.  
XI] Les poissons ne pourront être retirés qu'à partir du 28 juin 2008 à 19h. Exception faite pour les poissons participant à la vente au plus offrant.  
XII] 10% du prix de la vente au plus offrant sera attribué à l'AFBS.  
XIII] Les organisateurs déclinent toute responsabilité en ce qui concerne l'eau disponible sur place, il est vivement conseillé au éleveur d'apporter leur propre eau.

## Règlement du concours photographique

- I] Le concours est ouvert à tous.  
II] Le thème du concours est « Betta splendens et son nid de bulle ».  
III] Le nombre de photographies présentées est limité à 5.  
IV] Les photographies doivent être envoyées avant le 15 juin 2008 par mail à l'adresse suivante : [auguste.frederic@free.fr](mailto:auguste.frederic@free.fr) au format jpeg.  
V] Nous nous réservons le droit de refuser les photographies trop petites ou de trop mauvaises qualités.  
VI] Les photographies seront imprimées sur papier photo brillant au format 20x30.  
VII] Une participation financière de 2€ par photographie vous est demandée pour l'impression des photographies qui vous seront remises après le concours.  
VIII] Les juges sont désignés par l'association AFBS.

Je certifie avoir prie connaissance des règlements,

Date :

Signature (obligatoire) :

## Fiche d'inscription au concours de « Domont 2008 »

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
N° de membre de l'AFBS (si vous êtes membre) : \_\_\_\_\_

Nombre de poissons inscrits (1) : .....X.... € = ..... €  
Repas du Vendredi soir (Pizza) : .....X10 € = ..... €  
Repas du samedi midi (Barbecue) : .....X10 € = ..... €

Je souhait participer au concours photographique (2) :  
 OUI       NON      Si oui : .....X2 € = ..... €

Je souhait avoir une place pour la bourse.  
 OUI       NON      Si oui : 5 € = ..... €

Montant total de l'inscription : \_\_\_\_\_ €

*Les chèques sont à établir à l'ordre de : **AFBS***

Fiche d'inscription à renvoyer avant le 14/06/2008 avec le chèque à :

Auguste Frédéric  
10 rue des deux avenues  
75013 PARIS

*(1) 1€ par poisson pour les non membres – 0,50€ pour les membres de l'AFBS – Voir règlement concours de Betta splendens.*

*(2) Voir règlement concours photographique.*